

## REGLES D'URBANISME – RAPPEL

Ci-joint un document présentant les règles à observer pour vos projets d'aménagement.  
Par ailleurs, tous les travaux ayant été effectués SANS AUTORISATION et rentrant dans le cadre d'une demande d'autorisation doivent faire l'objet d'une régularisation en Mairie.

## ATELIER CUISINE PARENTS-ENFANTS - GRATUIT

**Atelier bourriols** : la Chandeleur made in Auvergne !

L'association Biscotte et l'équipe de la Bacholle vous donnent rendez-vous à la salle Polyvalente de Sauviat le samedi 24 février 2024 de 14h30 à 17h30 pour découvrir, confectionner et déguster les bourriols, crêpes typiques d'Auvergne, à travers un atelier cuisine parents-enfants.

Pour animer cet atelier, nous accueillerons nos amis de l'Orangerie, Centre Social Intercommunal à Thiers.

Venez nombreux, que vous soyez curieux, novices ou amateurs de cuisine, avec l'envie de partager un moment convivial en famille.

Pour des raisons de logistique, merci de vous inscrire avant le 18 février, en envoyant un mail à l'adresse [tierslieu@sauviat.fr](mailto:tierslieu@sauviat.fr) ou par téléphone à la Mairie au 04 73 53 14 76.



## PROGRAMME DES ACTIVITES BOUGEONS ENSEMBLE

L'association BOUGEONS ENSEMBLE s'est réunie le 12 Janvier pour son AG annuelle. Le Bureau n'a pas changé et les membres ont défini l'ensemble des événements qui égaieront l'année 2024.

A retenir :

- Soirée Théâtrale : Samedi 16 Mars
- Marché de Printemps : Dimanche 5 Mai de 9h à 18h
- Marché de Noël Dimanche 17 Novembre

Les membres de « Bougeons ensemble » vous souhaitent une bonne année. Soyez au rendez-vous !

## PROGRAMME DES ACTIVITES COMITE D'ANIMATION

L'assemblée générale du COMITE D'ANIMATION a eu lieu vendredi 12 Janvier. Les comptes sont satisfaisants avec un bénéfice de 945 euros, toutes manifestations confondues pour 2023 en sachant que de nombreux achats ont été faits (gobelets, tee-shirts, tableau électrique, etc.). Le bureau reste inchangé. Ci-dessous le programme des manifestations :

- Dimanche 4 Février : Concours de belote
- Samedi 24 Février : Fougat
- Samedi 25 Mai : Repas champêtre
- Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet : Fête patronale
- Dimanche 1 Septembre : 22ème Randonnée
- Samedi 19 Octobre : Repas tartiflette

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une excellente année.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

- Alice VÉRAS SAUZEDDE, née le 22 octobre 2023, fille de Romain SAUZEDDE et Tatiane GOUVEIA VÉRAS (la Bénétie).
- Atenaïs CHRISTIN née le 30 octobre 2023, fille de Benjamin CHRISTIN et Aneta SIDOR (Chez Giraud).
- Marcus CHARLES, né le 11 janvier 2024, fils de Erwin CHARLES et Sandy BOULLIER (Le Grand Pacher).

Félicitations aux parents.

# INFO SAUVIAT N°60

1<sup>er</sup> trimestre 2024



### Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi : 9h00 - 12h00.

Jeudi : 9h00 - 12h00.

Samedi: 9h00 - 12h00.

Site internet : [www.sauviat.fr](http://www.sauviat.fr)

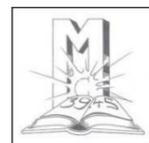
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76

## LE MOT DU MAIRE

L'année 2023 s'est achevée avec son lot de bon et de mauvais. 2024 ne nous épargnera pas davantage, et face au pessimisme se dressent l'espoir et la volonté, pour transformer nos vies, chacun à notre manière, et préparer celles des générations futures...

Ce premier bulletin de l'année est l'occasion d'évoquer les projets que l'équipe municipale souhaite porter en 2024, et dont vous serez informés au fur et à mesure : travaux sur l'église, étude sur les 3 stations d'assainissement avant travaux (curage, épandage, ...), amélioration énergétique des 7 logements communaux, étude de faisabilité d'un réseau de chaleur biomasse pour les alimenter, réaménagement du croisement à l'entrée du bourg, poursuite de l'étude au sujet du pont des Graves, enfouissement des réseaux électriques au Breuil...

Le coût des investissements est impacté par l'augmentation des prix en général, mais ne doit pas freiner nos ambitions pour apporter des services, répondre aux enjeux environnementaux, et améliorer le cadre de vie dans la commune. Il va sans dire que ces projets feront l'objet de recherches de subventions afin que le reste à charge de la collectivité reste le plus faible possible.



2024 sera également le 80ème anniversaire de la Libération, et à cette occasion, un événement aura lieu au Mémorial de Piboulet, le 27 Mai, organisé par l'association *Mémorial 2nde Guerre Mondiale*, impliquant des jeunes du canton. Le devoir de mémoire nous oblige, et on ne peut que regretter la très faible présence d'habitants lors des commémorations passées, organisées par la commune, comme celle du 11 Novembre dernier (Cf Photo ci-jointe), moment primordial où nous est donné l'occasion de l'exercice de mémoire et du souvenir.



Prendre soin les uns des autres, vivre ensemble, respecter son prochain, ses voisins, ses élus... Voilà un vœu que je formule pour 2024.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année.

*Le Maire – Rachel BOURNIER*

## TRAVAUX ENTRETIEN EGLISE



Les travaux d'entretien de l'Eglise ont débuté. L'entreprise Blanchon réalisera des travaux divers : démoussage, ressuivi de couverture, rejointoiement. Cette première tranche concerne le clocher, la nef côté sud et le chevet, pour un montant de 84 870 € HT.

La commune a obtenu des financements de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour 38 192 €, et de la Région AURA pour 29 700 €.

Ces travaux devraient se terminer mi-avril.

## VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Nos agents communaux ont procédé à la distribution qui était proposée : 7 foyers de la commune ont reçu 2 stères de bois chacun, en vrac et en dimensions variées, soit la distribution de la totalité du bois qui avait été récupéré sur la commune lors des intempéries et de travaux d'élagage.

Cette opération revêt principalement un caractère de solidarité. Les adjoints et Mme le Maire ont dû faire des choix dans ce sens, au regard du grand nombre de personnes qui s'étaient manifestées. Les critères retenus ont été : l'isolement, la précarité énergétique, la composition du foyer et du niveau d'engagement citoyen auprès de la commune.

## PLANTATION DU VERGER



Samedi 9 décembre a été organisé un chantier participatif autour de la plantation d'un verger, auquel les habitants étaient conviés. Si l'on peut regretter la faible participation, certainement due à une météo pluvieuse, c'est bien en contrebas du parking de la Mairie, en face du futur tiers-lieu La Bacholle, que **14 arbres fruitiers** ont été plantés.

Le choix des essences n'est pas anodin et s'inscrit dans une démarche durable. Les arbres sélectionnés, proposés par Ludovic Feudé, pépiniériste et bénévole au **Conservatoire des Espaces Naturels**, sont des variétés traditionnellement cultivées en Auvergne et certifiées Bio. Ainsi sur la parcelle nous pouvons à présent retrouver des cerisiers, pommiers, pruniers et poiriers.

La production de ses fruits servira le tiers-lieu dans le cadre d'ateliers cuisine, mais aussi d'ateliers nature et environnement, d'initiation à l'entretien et à la taille des arbres, etc. Le terrain, bien qu'un peu escarpé, pourra être utilisé pour des pique-niques, des chasses au trésor, pour des ateliers lecture, dessin, et bien d'autres. L'équipe municipale doit se pencher sur un aménagement paysager, qui devra aussi être accessible pour les personnes à mobilité réduite.

## ACTIONS NOEL DU CCAS

Les membres du CCAS se sont activés dès septembre pour offrir à nos aînés et aux enfants de la commune, un moment de convivialité et de magie à l'occasion de Noël.

Le Dimanche 19 Décembre, en plus de papillotes et gourmandises, les enfants de 4 à 12 ans ont reçu un bon d'achat valable à la Librairie de Lezoux, quand les plus petits ont reçu un cadeau, de la main du Père Noël, présent pour une séance photo.

Les aînés ont également été gâtés. Ceux qui avaient choisi de recevoir un colis (42), ont pu se régaler de produits locaux : confiture des Jardins gourmands, jus de fruits du Verger de Piocel, bière des Ateliers du Malt (Courpière), rillettes du Moulin du Clos (Augerolles), champignons de la ferme Kinoko (Viscomtat), savonnette de la Goutte Noire (La Chapelle Agnon), Chocolats d'Evelyn'Patiss (Thiers).

Ceux qui avaient choisi le repas, se sont retrouvés le Dimanche 10 Décembre, à la salle polyvalente. Le menu avait été élaboré par Franck Vilatte, gérant du restaurant « *la Bonne Franck'ette* » (Augerolles), menu auquel s'est ajouté le sanglier offert et parfaitement cuisiné par les chasseurs, ainsi qu'une bûche pomme-caramel réalisée par Evelyn'Patiss.



L'équipe municipale présente a assuré le service aux 39 convives.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce que cette journée soit un succès.



## CHIEN ERRANT

Depuis l'été 2023, un chien errant avait finalement élu quasi domicile sur la commune. Nombreux sont les habitants qui nous ont alertés des divagations de ce jeune chien. Certains d'entre vous se sont montrés inquiets de cette situation bien que l'animal indépendant et difficile à approcher n'ait jamais montré la moindre agressivité. Afin de se prémunir contre toutes dérives du comportement de l'animal, la capture du chien a dû s'organiser.

Nous remercions les riverains, au hameau de la Bénétie qui nous ont aidés, avec le soutien de la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal). Le chien a été transféré à l'APA pour adoption.

## VISITE DU TIERS-LIEU - La Bacholle

Samedi 18 Novembre de 11h à 12h quelques habitants se sont retrouvés afin de profiter d'une visite guidée, organisée par La Mairie avec M. Perichon, responsable du cabinet de Maitrise d'œuvre qui a la charge du suivi des travaux de rénovation du bâtiment.

La visite du chantier a permis à quelques habitants, dont les anciens propriétaires, Maurice et Gérard Archimbaud, de pouvoir découvrir le chantier, ses enjeux et les choix opérés et validés par l'équipe municipale. L'architecte a pu expliquer en quoi ces choix prennent tout leur sens sur ce bâti ancien, y compris en secteur protégé au titre des Monuments Historiques.

Il a en particulier détaillé les points suivants :

- les avantages et les points de vigilance des constructions en pisé, notamment les spécificités des transferts d'humidité dans les parois et leurs rôles pour un bon confort intérieur et la pérennité des ouvrages ;
- les menuiseries extérieures sont en bois avec double vitrage performant, parfaitement adaptés aux abords de monuments historiques. La finition d'usine permet une plus grande longévité ;
- les planchers créés ont permis de renforcer le bâtiment et d'assurer protection au feu entre niveaux et d'apporter du confort acoustique ;
- les isolations murales intérieures du rez-de-chaussée sont réalisées en bloc de chanvre accentuant encore le confort thermique des parois en pisé tout en préservant leur longévité sur cette partie basse, la plus sensible à l'humidité ;
- les isolations à venir notamment des murs et plafonds des étages seront réalisées en laine de bois pour une bonne performance hiver comme été (meilleure que les isolants type laine de verre et plus saine).

Il a aussi été évoqué les travaux à venir sur les autres corps d'Etat avec notamment la chaufferie bois à pellets, qui sera mutualisée avec la salle polyvalente le moment venu, et le projet d'installer des récupérateurs d'eau de pluie pour une utilisation dans les parties communes.

Les habitants présents ont pu poser des questions tant sur l'architecture que la technique ou les usages futurs.

Cette visite a été riche de découvertes pour tous. Il est prévu de réaliser une autre visite dès que les travaux seront suffisamment avancés. Suite à la défaillance d'une entreprise depuis septembre, les travaux ont été suspendus, engendrant un délai supplémentaire dans la rénovation, et retardant ainsi l'ouverture de la Bacholle.



## INFORMATIONS HABITAT / LOGEMENT



- Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
- Réparations locatives, qui doit payer ?
- Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
- Mon logement est-il décent ?
- J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
- J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
- J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits  
04 73 42 30 75 [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

Vous avez des questions concernant votre habitat, votre logement ?

L'Agence départementale d'Information sur le Logement y répond.

Un numéro pour savoir où et quand rencontrer des conseillers pour vous répondre, ou un site internet pour vous aiguiller, <https://www.adil63.org/>, l'agence vous accompagne.

**ADIL du Puy-de-Dôme**

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND